



Amélioration
de la qualité
des milieux
aquatiques



Redonner vie aux cours d'eau

POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT DES RIVIÈRES

Objectif

Retrouver un fonctionnement plus naturel de la rivière pour atteindre un bon état écologique. Des aménagements sont réalisés pour aider le cours d'eau à recréer des conditions proches de l'état naturel afin d'améliorer la qualité de l'eau et restaurer la biodiversité des milieux aquatiques.

Pourquoi est-ce important d'agir ?

Au fil des siècles, l'homme a réalisé des travaux sur les cours d'eau : curage, rectification du tracé, création de barrage, élargissement du lit... Ces travaux perturbent le fonctionnement naturel des cours d'eau. Afin de réparer ces dommages, des opérations de renaturation sont menées, le plus souvent, sur des petits cours d'eau ou en complément de la suppression d'un ouvrage. La renaturation accélère la reprise d'un fonctionnement naturel. Sans cela, il faudrait attendre plusieurs dizaines d'années pour que la rivière recrée elle-même ses capacités d'auto-épuration, des écoulements variés et des habitats diversifiés favorables à la vie aquatique.



Le témoignage de...

Jérôme Caillé

AGRICULTEUR BIOLOGIQUE À LARGEASSE (DEUX-SÈVRES) ET FRANÇOIS GAILLEAUD, TECHNICIEN RIVIÈRE À L'EPTB

Comment impliquer toutes les parties prenantes dans la renaturation de cours d'eau ?

François Cailleaud : Le maître d'ouvrage local et l'EPTB invitent les élus, riverains, pêcheurs, agriculteurs à des réunions de concertation, afin de préparer une autre vision de la rivière.

Jérôme Caillé : J'y ai été convié avec tous les agriculteurs riverains d'un clapet qui formait une retenue d'eau sur l'Ouine. J'ai été moteur dans ce projet, en acceptant les passages sur ma parcelle qui borde la rivière et en proposant d'aller plus loin sur la renaturation.

Comment accélérer la reconquête de l'état naturel ?

F. Cailleaud : Nous observons les tendances naturelles de la rivière, qui creuse des fosses, crée des marches, installe des matériaux. Ensuite, nous en tirons parti et nous les amplifions pour accélérer la renaturation. Dans le cours d'eau, nous amenons des éléments structurants pour dynamiser les écoulements et recréer des méandres. Nous déposons aussi de la terre chargée de graines sur les rives, car le végétal est le premier élément de la chaîne alimentaire !

J. Caillé : En tant que riverain, j'étais favorable à des plantations plus diversifiées le long des berges. Et en plus, j'ai fait le choix de diviser ma parcelle le long de la rivière par une haie. Ce corridor de biodiversité offre un abri à la faune à proximité de l'eau.

" Nous observons les tendances naturelles de la rivière et nous les amplifions "

Après une renaturation, quels changements sont visibles ?

F. Cailleaud : Lors des pêches électriques, on retrouve rapidement des espèces indicatrices de petites rivières : anguille, vairon, goujon, chabot... La salicaire, l'iris jaune, le callitriche et le jonc recolonisent les berges en pente douce.

J. Caillé : Quelques mois après, la nature a repris ses droits et la rivière retrouve une forme naturelle. Et surtout, on entend la respiration et le chant de la rivière !

ZOOM SUR...



le callitriche

Floué de avril à octobre, le callitriche aquatique se plaît dans les rivières courantes. Il nourrit et abrite poissons, alevins et larves d'insectes.



En quoi consiste une opération de renaturation ?

La renaturation amène de la diversité dans le cours d'eau. Elle reconstitue les éléments forts qui donnent un profil naturel : alternance de profondeur d'eau, variation des vitesses d'écoulement, sinuosité du tracé, granulométrie des matériaux... Chaque calibre de minéraux, du bloc de roche au sédiment le plus fin, crée un habitat accueillant des espèces. Des aménagements sont également réalisés pour développer la végétation dans le lit et sur les berges ainsi que pour maintenir les usages agricoles : systèmes d'irrigation, abreuvoirs, clôtures...



Dans la Petite Maine, l'apport de matériaux (roches, cailloux, bois) dynamise les écoulements en créant des méandres ainsi qu'une succession de zones de courants rapides et lents.



En complément de la suppression du clapet du pont de l'Écluse sur l'Ouine, la renaturation facilite l'adaptation du cours d'eau.

RAPPEL

La réglementation

Tout projet de renaturation nécessite une vérification de la nomenclature eau (article R 214-1 du code de l'environnement) pour savoir s'il est soumis à la Loi sur l'eau et s'il relève d'une autorisation ou d'une déclaration auprès des services de l'État (par exemple autorisation à partir de 100 m de modification du profil en long de la rivière et déclaration en-dessous de 100 m).

CHIFFRES CLÉS

30. C'est le nombre de kilomètres de cours d'eau ayant bénéficié d'opérations de renaturation sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise depuis 2010.

Que puis-je faire à mon niveau ?

Exemples de bonnes pratiques

Usagers de la rivière : accepter les variations de niveau de la rivière au gré des saisons et une diversité des écoulements.

Propriétaires d'ouvrage : avant tous travaux, se renseigner ou demander conseil auprès de la mairie ou du syndicat de rivière.

Agriculteurs riverains : adapter ses pratiques à la nouvelle configuration de la rivière, gérer avec plus de précaution la végétation située en bordure du cours d'eau.

Élus : sensibiliser les citoyens à l'intérêt de retrouver des rivières courantes, engager avec les gestionnaires de cours d'eau et l'État une démarche d'actions concertée auprès des acteurs locaux...

Avec le soutien financier de :



En savoir plus...

Consultez aussi les fiches retour d'expérience de la Daunière et l'Ouin.
www.sevre-nantaise.com



Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise
eptb@sevre-nantaise.com | 02 51 80 09 51
www.sevre-nantaise.com



Pour plus d'infos
scannez ce code avec
votre smartphone

